



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, Mme de Mun, Mme Di Fiore, Mme Mathieu, M. Peyrot, Mme Studler, Mme Rimsky, Mme Pertriaux et Mme Barra.

Excusé(e)s : Mme Fea Mesnage.

Compte rendu de la présentation du système « Jefile » pour les visites des tours de Notre-Dame du mercredi 27 septembre

Certains membres du Conseil de quartier ont participé à une présentation du système de réservation « jefile » et ont visité les tours de Notre-Dame le mercredi 27 septembre. Deux bornes provisoires sont actuellement installées pour permettre aux visiteurs de prendre leur ticket à l'avance.

Ils partagent l'avis que ce système de réservation est bénéfique à la vie de quartier : les files d'attente qui perturbent la circulation piétonne sont largement diminuées. Une légère queue lors du rendez-vous de la visite est constatée mais les membres du Conseil de quartier soulignent une nette amélioration.

Certains membres du Conseil de quartier regrettent que les réservations doivent être prises le matin même. Il est possible de réserver pour 7 personnes au maximum.

Il est précisé que 1400 personnes/jour visitent les tours de Notre-Dame et que l'entrée de la visite est de 10 euros.

Les membres du Conseil de quartier soulignent la beauté de cette visite et font remarquer le privilège du Conseil de quartier d'avoir été invité à cette présentation et à cette visite.

Kiosquorama

La présidente du Conseil de quartier Mme Florence Mathieu rend compte du festival éco-citoyen Kiosquorama organisé le samedi 16 septembre au square Jean XXIII. Elle précise que Mme Hélène Rivière d'Arc et la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e ont assuré avec elle la permanence du stand du Conseil de quartier. L'événement proposait des concerts et apportait de la convivialité pendant toute une après-midi dans le square Jean XXIII.

Il a été constaté la présence d'un public non local principalement composé de touristes. Mme Florence Mathieu ajoute que le manque de participation des habitants peut être justifié par la tenue des journées du patrimoine le même week-end.

Point sur les budgets du Conseil de quartier

Mme Florence Mathieu rappelle que le budget d'investissement du Conseil de quartier n'est pas utilisé. Elle a rencontré le directeur de l'école de la rue Saint-Louis en l'île afin d'identifier des besoins, qui pourraient être financés par le Conseil de quartier.

Il est proposé d'acheter des kits de jardinage pour les deux écoles de l'île Saint-Louis qui souhaitent porter un projet de végétalisation dans le cadre d'un concours des écoles fleuries. La dépense de 500 euros pour l'achat de kits de jardinage pour les enfants est soumis au vote.

Neuf membres du Conseil de quartier sont favorables à cet achat. Mme Christine Bru s'abstient par crainte d'une végétalisation dans la rue à l'extérieur de l'école.

Il est également proposé d'acheter un lot de flûtes pour les enfants des deux écoles. La dépense d'un budget de 300 euros est proposée aux membres du Conseil de quartier. Cette dépense est soumise au vote des membres du Conseil de quartier.

Six membres sont favorables à cette dépense, trois membres s'abstiennent de voter et un membre se prononce contre cette dépense.

Une partie du budget de fonctionnement a été utilisé pour l'achat du matériel nécessaire à la mise en place du projet « Iles aux trésors », organisé par l'école Saint-Louis en l'île et le Conseil de quartier. Une réunion de présentation du projet est prévue le jeudi 5 octobre à 18h à l'école Saint-Louis en l'île.

Illuminations de fin d'année

Lors de la réunion du Conseil de quartier de juin, la question d'une participation financière du Conseil de quartier aux illuminations de fin d'année a été soulevée. De nombreux membres du Conseil de quartier s'étaient montrés défavorables à contribuer financièrement aux illuminations de fin d'année.

Mme Patricia Di Fiore précise être contre l'installation d'illuminations dans les rues commerçantes et être favorable à l'installation d'illuminations dans les rues des écoles.

Madame Evelyne Barra explique que les illuminations ne sont pas destinées à augmenter les chiffres d'affaires des commerçants mais à améliorer la vie de quartier. Elle explique que les associations de commerçants dépensent entre 15000 et 60000 euros pour les illuminations et que la participation du Conseil de quartier est minime.

Il est expliqué qu'il n'y aura pas cette année d'illuminations de fin d'année en raison d'un manque de budget.

Propreté

Les membres du Conseil du quartier souhaitent installer davantage de poubelles. Ils proposent l'installation de six poubelles. Une marche exploratoire va être organisée à 9h15 le vendredi 13 octobre pour affiner les besoins et cibler les lieux qui nécessitent l'installation de poubelle de rue.

Ils évoquent le problème du nettoyage des poubelles et celui du nombre de passage des services de la propreté sur les îles. Ils partagent l'avis que les pieds des socles des poubelles sont très sales. Mme Christine Bru fait remarquer le formidable nettoyage du parc Rives de Seine et souhaite un nettoyage équivalent dans le quartier des îles. Mme Mireille de Mun précise que le nettoyage et le ramassage des poubelles sont satisfaisants sur l'île de la Cité.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître le rythme des passages des services de la propreté sur les deux îles. Ils demandent que les îles, situées en zone touristique internationale, reçoivent davantage de passage des services de la propreté.

Mme Patricia Di Fiore souhaite monter un groupe de travail pour sensibiliser tout les publics (écoles, touristes et habitants). Il est évoqué la nécessité de faire un état des lieux qui recensent les points noirs du quartier.

Point d'actualité de M. Ariel Weil, élu référent du Conseil de quartier

Suite à la proposition des membres du Conseil de quartier, M Ariel Weil précise que l'installation de poubelles sur l'espace public ne peut être réalisée n'importe où. L'implantation de poubelles de rues répond à une étude des services techniques, et peut être compliquée sur l'île Saint-Louis, où les rues sont très étroites. Il propose la tenue d'une marche exploratoire afin de trouver des solutions à cette problématique à 9h15 le vendredi 13 octobre. Le point de rendez-vous est fixé à l'intersection du pont Saint-Louis et de la rue Jean du Bellay.

La Poste de l'île Saint-Louis

M. Ariel Weil explique que les représentants de la Poste ont tenté de répondre à l'ensemble des demandes des membres du Conseil de quartier. Un plan situant l'ensemble des bureaux à proximité des îles a été transmis aux membres du Conseil de quartier par la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e.

Il annonce que le bureau de poste Paris Ile Saint Louis sera fermé au public à partir du 2 novembre prochain et le partenariat Poste Relais, situé au 37 rue des Deux Ponts, ouvrira la semaine du 23 octobre, suite aux demandes du Conseil de quartier pour une ouverture anticipée.

Il précise qu'aucune candidature ou demandes d'informations sur le local occupé par la Poste n'ont été reçus par la Mairie du 4^e. Le contact à transmettre à toute personne intéressée par ce local est la Mairie du 4^e, qui fera le lien avec le bailleur Paris Habitat.

Les membres du Conseil de quartier soulignent le manque de communication sur la future fermeture du bureau de poste et demandent que les informations nécessaires soient communiquées sur la vitrine de l'ancienne poste. Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la nature du bail pour la reprise de ce local.

Il est demandé si la poste a informé les personnes ayant un compte postal aux postes de l'île Saint-Louis et de la Cité de leur futur référent.

Il est signalé à la Mairie du 4^e la disparition de la boîte aux lettres située à l'intersection du quai d'Anjou et de la rue Saint-Louis en l'île en raison de la présence à cet endroit de palissades.

Divers

Les membres du Conseil de quartier font remarquer que la tolérance pour les arrêts minutes lors de déchargement n'est pas respectée : certains membres ont reçus des contraventions. Ils rappellent leur demande d'établir un disque de stationnement pour les riverains, proposition formulée par le Maire du 4^e lors de sa présence en réunion de Conseil de quartier.

Les membres du Conseil de quartier ne comprennent pas le refus d'enlever pour les riverains le sens interdit mis en place sur 20m dans la rue Saint-Louis en l'île et installé en raison des travaux de l'Hôtel Lambert. M. Ariel Weil explique que l'installation de ce sens interdit répond à des mesures sécuritaires. Les membres du Conseil de quartier font remarquer que les piétons et cyclistes peuvent emprunter cette portion de rue dans les deux sens, et que des voitures peuvent l'emprunter à contresens.

Il est demandé de replacer le miroir mal orienté situé sur le quai d'Anjou qui, n'aide pas à la traversée piétonne.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Les membres du Conseil de quartier demandent que les informations nécessaires soient communiquées sur la vitrine de l'ancienne poste. Ils souhaitent connaître la nature du bail pour la reprise de ce local.
- Il est demandé si la poste a informé les personnes ayant un compte postal aux postes de l'île Saint-Louis et de la Cité de leur futur référent.
- Il est signalé à la Mairie du 4^e la disparition de la boîte aux lettres située à l'intersection du quai d'Anjou et de la rue Saint-Louis en l'île en raison de la présence à cet endroit de palissades.
- Ils rappellent leur demande d'établir de disque de stationnement pour les riverains.
- Il est demandé de replacer le miroir mal orienté situé sur le quai d'Anjou qui n'aide pas à la traversée piétonne

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h en salle voyelles de la Mairie du 4^e

Jeudi 2 novembre et lundi 27 novembre